

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 50231 B1** (51) Cl. internationale : **A47C 17/00; A47C 13/00**

(43) Date de publication :
31.08.2023

(21) N° Dépôt :
50231

(22) Date de Dépôt :
22.06.2018

(30) Données de Priorité :
14.09.2017 IT 201700072669

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:
PCT/IB2018/000654 22.06.2018

(71) Demandeur(s) :
ERRE BI.BI S.R.L., Via San Lorenzo in Cavellas, 29 24060 Casazza (BG) (IT)

(72) Inventeur(s) :
FINAZZI, Rachelino

(74) Mandataire :
SABA & CO., TMP

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation : EP18766032.9

(54) Titre : **SYSTÈME DE SIÈGE MULTIFONCTIONNEL**

(57) Abrégé : L'invention concerne un système de siège multifonctionnel ayant la particularité de comprendre une plateforme composée par la jonction de barres transversales avec des longerons réalisée par insertion de ces extrémités dans l'espace tubulaire interne des barres transversales, ladite plateforme étant pourvue d'une pluralité de broches de retenue géométriquement distribuées constituant un système de contrainte et de support de lames souples ou d'un autre élément de finition.

REVENDICATIONS

1. Système de siège multifonctionnel, comportant un plancher (2), constitué d'une queue-d'aronde entre des barres transversales (4) et des croisillons (5) à réaliser en insérant de telles extrémités (7) de croisillons (5) à l'intérieur de l'espace tubulaire intérieur des barres transversales (4), pourvu d'une pluralité géométriquement distribuée de broches saillantes (8) formant des contraintes et un support de lames souples (3) ou d'autres éléments de complétion (9),

10 dans lequel le verrouillage entre des barres transversales (4) et des croisillons (5) est réalisé au moyen de reliefs (7a) appropriés pour réaliser une mise en prise d'ancrage élastique à l'intérieur de trous correspondants (4a) situés dans les barres transversales (4).

2. Système de siège multifonctionnel, selon la revendication 1, 15 comprenant des lames souples (3) et dans lequel la mise en prise entre les lames souples (3) et les broches saillantes (8) est effectuée au moyen de languettes élastiques (12) formées dans le corps des croisillons (5), ayant des dents (12a) avec une contre-dépouille de harpon destinée à venir en prise dans un évidement (13) correspondant obtenu dans une 20 partie inférieure (10, 11) de la lame souple (3).

3. Système de siège multifonctionnel, selon la revendication précédente, dans lequel les languettes élastiques (12) sont configurées pour fournir un bouton de libération (12b) constitué d'une extension de la languette élastique (12) positionné symétriquement par rapport à la 25 dent (12a) pour permettre une séparation manuelle de celle-ci.

4. Système de siège multifonctionnel, selon la revendication 2, dans lequel les lames souples (3) sont réalisées en matériau composite, ou au moyen de techniques de moulage avancées avec deux densités de mélange différentes où une première densité fournit une souplesse 30 appropriée au siège et le second fournit une résistance suffisante à une partie inférieure (10) de la lame souple (3).

5. Système de siège multifonctionnel, selon la revendication 2 ou 4, dans lequel les lames souples (3) sont réalisées en mode composite, ou par des moyens appliquant un carter de renforcement (11) sur la partie

inférieure (10) destiné à être joint dans cette partie inférieure (10) et à la consolider au moyen d'un collage de joint.

5 6. Système de siège multifonctionnel, selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel les joints entre les croisillons (5) à travers leurs extrémités (7) et les barres transversales (4) peuvent être découplés partiellement en donnant un ou deux degrés de liberté à la rotation du zénith en mettant en place, lors de la définition des pièces formant des géométries, un jeu contrôlé de légère entité dans cette queue-d'aronde.